

Flash info

Regroupement Mauricie

Octobre 2011

Table des matières



Actions politiques
non partisanses

Mobilisation sociale

Représentation

Éducation populaire

Réseautage

Défense des droits

Soutien technique

Développement de
projets

Éditions
communautaires et
populaires

Préparation du plan d'action 2012 de la Ville de Trois-Rivières	2
Nous avons rencontré pour vous.....	3
Budget de développement de l'Agence	5
Réflexion et échanges sur l'avenir des services socioprofessionnels	7
Les Éditions communautaires et populaires.....	7
Activité d'autofinancement sectoriel	8
Accessibilité au transport en commun pour tous à la STTR	9
Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH-édition 2012).....	10
Réflexion sur l'assemblée générale du Regroupement Mauricie	11
Sphère-Québec	11
Transport collectif inter MRC	12
Chronique la Gouvernance	14

Déjà l'automne ! Nous espérons que vous avez profité de votre été pour faire le plein de soleil, de chaleur et d'énergie.

Comme c'est le cas à chaque année, les activités ont repris rapidement en septembre. Nous comptons sur votre participation pour faire avancer nos dossiers communs. La force du nombre s'avère un avantage indéniable. De plus, vous constaterez à la lecture du présent numéro, que nous sommes en réflexion sur un certain nombre de dossiers et de sujets, question de « sauter » encore plus loin au cours des prochains mois. N'hésitez pas à nous partager votre vision et vos attentes.

Bon retour et au plaisir de vous revoir !

Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées – région Mauricie

1322, rue Ste-Julie, bureau 37

Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y6

Téléphone : 819-372-1036, télécopieur : 819-372-9850

Messagerie : regroupementmauricie@bellnet.ca

Site internet : www.ropphmauricie.net

Préparation du plan d'action 2012 de la Ville de Trois-Rivières

Les organismes de notre secteur dont les membres résident sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières sont invités à participer à une rencontre de travail en prévision de la préparation du plan d'action 2012 de la ville de Trois-Rivières.

Veillez confirmer votre présence, avant le 14 octobre, au Bail-Mauricie (819) 697-3737.



Date : 17 octobre 2011
Lieu : 1322, rue Ste-Julie
Heure : 9h30

Le 25^e du Regroupement Mauricie s'organise

Lors de la tenue du récent lac-à-l'épaule du Regroupement Mauricie, un comité ad hoc fut créé. Ce comité travaillera à l'organisation du 25^e anniversaire du Regroupement.

Nous vous tiendrons informé de l'avancement de cet événement au long des prochaines parutions.



Nous avons rencontré pour vous !



Julie Durand
Directrice
Parrainage civique

De Montréal à Trois-Rivières

Si vous voulez mettre du soleil dans votre vie, je vous suggère de passer deux heures avec notre invitée Julie Durand, Directrice du Parrainage civique du Trois-Rivières métropolitain. Dotée d'une personnalité vive, Julie saura « dynamiser » tous celles et ceux qu'elle côtoie.

Née à Montréal en juin 1974, elle est arrivée à Trois-Rivières en très bas âge.

Elle fait ses études en travail social au CEPEP de Trois-Rivières. Après sa formation, elle travaille à la Maison des jeunes de Louiseville. Puis, en 1997, elle est embauchée comme agente de développement à Parrainage Civique du Trois-Rivières métropolitain. Elle partageait alors son bureau (sur la rue Thibeau à Cap-de-la-Madeleine) avec l'Association de la paralysie cérébrale et l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs.

Aussi loin qu'elle puisse se souvenir, elle a toujours manifesté le désir de travailler au mieux-être des gens. Lors de ses études, elle rêvait même de devenir intervenante de rue à Montréal.

Le contact direct avec les membres, et voir ceux-ci acquérir de l'autonomie, la satisfait énormément. Ce qu'elle aime le moins, « elle a du chercher pendant quelques secondes », c'est l'aspect financier. Elle voudrait faire encore plus pour ses membres, mais

sans le financement approprié, c'est très difficile.

Une femme de coeur

Une femme dont les valeurs familiales sont importantes, elle est près de sa famille immédiate et de sa famille élargie. Elle aime passer beaucoup de temps avec tout son petit monde, mais plus particulièrement avec Florence, sa fille de 9 ans. Le travail est important dans sa vie, mais elle a toujours su concilier travail-famille.

Chose surprenante, comme passe-temps Julie apprécie les travaux manuels et de rénovation. Agencement intérieur, peinture, tirage de joints... rien n'est à son épreuve. Besoin d'un conseil, n'hésitez pas à lui présenter votre défi.

À ce moment de sa vie, sa plus grande fierté est d'être propriétaire de sa maison et de pouvoir vivre sa vie comme elle le voulait. ***« Je suis là où je voulais être et je suis consciente de tout ce que j'ai. »***

Son implication

Julie est une fille qui s'investit énormément, autant à l'échelle régionale que provinciale. Dernièrement, nous l'avons vue s'impliquer dans l'organisation de notre souper spectacle « Silence et Noirceur » et lors de l'organisation des dernières fêtes de Noël. Elle sera de celles qui organiseront le 25^e anniversaire du Regroupement Mauricie.

Elle est membre du conseil d'administration du Regroupement Mauricie depuis plus de 10 ans, et siège au CA du Regroupement des parrainages civiques du Québec depuis plusieurs années.

Parrainage civique de Trois-Rivières

L'association existe depuis 1996. À l'époque, un comité formé de Steve Leblanc, Louise Vallières, Pierrette Cloutier, Jean Fillion et Francine Auger jetèrent les premières bases de cette nouvelle association.

Parrainage Civique de Trois-Rivières compte actuellement deux employés (une personne à temps plein et une autre à temps partiel).

Les principaux objectifs de Parrainage civique sont de briser l'isolement des gens par un lien d'amitié et une participation citoyenne pleine et entière. Les 94 membres de l'organisation sont des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles, intellectuelles et des personnes présentant des problèmes de santé mentale. Le fonctionnement de Parrainage Civique est bien simple. Des bénévoles sont jumelés aux membres et de la naît un lien d'amitié.

Pour Julie, la mise en place des ateliers filleuls constitue son plus gros « coup de cœur ». Les membres participent activement à la vie associative et à l'organisation des activités telles que l'assemblée générale et la tenue de diverses fêtes thématiques.

Bilan Souper spectacle « silence et noirceur »

Près de 200 personnes ont participé le 3 juin dernier, au souper spectacle « silence et noirceur » du Regroupement Mauricie. Nous avons atteint notre principal objectif, soit de sensibiliser la population au vécu des personnes appelées à composer avec une limitation fonctionnelle et nous avons réalisé un léger surplus.

Cette année, la fête de Noël des membres se présentera sous la forme d'un gala thématique sur tapis rouge.

Depuis peu, des jumelages entre les membres sont proposés. Ainsi, certaines personnes présentant diverses limitations peuvent faire à deux ce qu'elles n'oseraient pas faire individuellement. (Magasinage, cinéma, café...). Pour l'instant, onze membres participent à ce type de jumelage.

L'avenir en rafale !

Q : Son vœux le plus cher ? R : Pouvoir éliminer sa liste d'attente et employer une troisième personne à temps plein au recrutement et jumelage.

Q : Projet pour la prochaine année ? R : Faire connaître encore davantage le Parrainage Civique, le recrutement de bénévoles et créer un lien d'appartenance et significatif encore plus fort.

Q : Projet à long terme ? R : Un voyage à Walt Disney avec les membres.

Q : Qu'est-ce que tu vas laisser en héritage à Parrainage Civique ? R : ma grande implication dans le milieu associatif.

Merci Julie et surtout, maintient ton engagement sectoriel et ta vitalité.

France Thibault
Steve Leblanc



Budget de développement de l'Agence

1 074 440,00 \$

En juin dernier, le conseil d'administration de l'Agence décidait d'allouer plus d'un million de dollars aux organismes communautaires.¹

Retrait d'une subvention à un groupe communautaire	190 000 \$
Crédits de développement 2008 - 2009 (non dédié par le MSSS)	593 000 \$
MSSS priorisation sur trois ans de la catégorie "Personnes démunies"	116 000 \$
MSSS priorisation "Perte d'autonomie liée au vieillissement " PALV (décision de l'Agence)	100 000 \$
Autres crédits	75 440 \$
TOTAL : 1 074 440 \$	

Si nous retirons le 116 000 \$ alloué à l'Agence par le MSSS pour les organismes de la catégorie « personnes démunies » et le montant non encore alloué de 100 000 \$ destinés aux organismes de la catégorie des « aidants naturels », c'est finalement 858 440 \$ qui fut alloué aux organismes communautaires de notre territoire (04-17) et nous imaginons que ce montant fut obtenu suite aux efforts des participants impliqués dans la campagne « Vien nous aider ».

Analyse de la répartition des 858 440 \$

Seulement 151 groupes ont eu accès à une augmentation de leur financement. L'augmentation, pour chaque groupe, varie de 512 \$ à 37 712 \$. 70 groupes n'ont pas eu d'augmentation, soit 30 % des groupes admissibles au programme SOC. Lors des budgets de développement précédents suite à des mobilisations de la TROC, environ 200 groupes ont eu accès à des augmentations.

Les raisons invoquées par l'Agence pour ne pas augmenter la subvention SOC des 70 groupes étaient de deux ordres: prioriser les groupes n'ayant pas atteint leur base de financement et amener les groupes de la catégorie « Personnes démunies » à un financement moyen comparable aux autres catégories. Le mécanisme de verser un montant forfaitaire de 1 000 \$ à tous les groupes (2008 et 2009) n'a pas été retenu par l'Agence cette année.

¹ Source : Commutateur spécial, TROC MCQ, octobre 2011, page 3

Ventilation du budget par l'Agence

CATÉGORIE	MONTANT OBTENU	%
Autres ressources pour femmes	- \$	0,0%
CALACS	- \$	0,0%
Centre de femmes	- \$	0,0%
Maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté(s)	- \$	0,0%
Maisons d'hébergement communautaire jeunesse	1 546,00 \$	0,2%
Concertation et consultation générale	1 992,00 \$	0,2%
Centre d'action bénévole	2 190,00 \$	0,3%
Ressources pour hommes	2 809,00 \$	0,3%
Organismes de justice alternative	4 063,00 \$	0,5%
Cancer	5 318,00 \$	0,6%
Orientation et identité sexuelles	7 710,00 \$	0,9%
Contraception, allaitement, périnatalité, famille	9 924,00 \$	1,2%
Hébergement mixte	10 360,00 \$	1,2%
Troubles envahissants du développement	12 812,00 \$	1,5%
Déficience intellectuelle	14 097,00 \$	1,6%
VIH - SIDA	14 325,00 \$	1,7%
Maintien à domicile	33 348,00 \$	3,9%
Santé mentale	39 341,00 \$	4,6%
Autres ressources jeunesse	39 579,00 \$	4,6%
Déficiences multiples	50 210,00 \$	5,8%
Déficience physique	52 642,00 \$	6,1%
Santé physique	58 989,00 \$	6,9%
Alcoolisme et toxicomanie	75 212,00 \$	8,8%
Maisons de jeunes	135 552,00 \$	15,8%
Personnes démunies	286 421,00 \$	33,4%
25	858 440,00 \$	

Les organismes secteur « personnes handicapées »

Le secteur « personnes handicapées » (Déficiences intellectuelles, physiques, sensorielles et multiples) arrive au troisième rang avec 14,6 % du budget.

Personnes démunies	33,4 %
Maison des jeunes	15,8 %
Personnes handicapées	14,6 %

La TROC est à préparer son prochain plan d'action (2011-2012) qui prendra forme entre les mois de février et juin prochain. À nouveau, l'objectif est de travailler au rehaussement du financement du PSOP.

Il apparaît indéniable que la pression faite auprès de la Ministre Vien, l'Agence, la députation nous a permis d'obtenir un budget de développement.

Pour le prochain plan d'action, nous avons besoin des forces vives **de tout notre secteur**. Moins de la moitié de nos groupes ont participé aux dernières actions de la TROC et nous avons obtenu près de 15 % du budget de développement. Je vous invite à compléter le sondage transmis avec le récent commutateur spécial de la TROC et à vous préparer à une prochaine mobilisation afin de bonifier **votre** subvention SOC.

Réflexion et échanges sur l'avenir des services socioprofessionnels

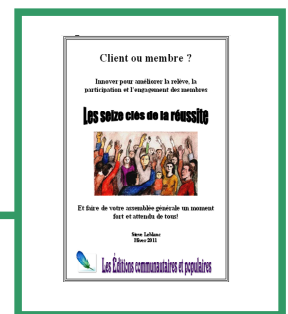
Suite à la récente rencontre tenue entre les membres du comité « Accès aux services » et deux représentants du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CRDITED), peu d'information précises furent données sur l'avenir des services socioprofessionnels.

Nous savons que le centre de réadaptation analyse diverses possibilités et qu'il est fort à parier que le secteur communautaire sera interpellé à divers niveaux.

À l'aube d'importants changements attendus dans la dispensation des services de type socioprofessionnel, nous vous invitons à venir échanger avec les organismes-membres concernés des deux regroupements d'organismes de personnes handicapées.

Venez partager votre vision, vos attentes, vos craintes... Ce partage d'information nous aidera à interpeller le centre de réadaptation, et ce, de manière proactive.

Date : 24 octobre 2011
Lieu : CDC Nicolet
690 rue Mgr Panet,
Nicolet
Heure : 9h30



Les Éditions communautaires et populaires

Un succès à l'horizon!

Depuis, le retour des vacances, nous avons commencé à faire la promotion de notre nouveau guide à travers le Québec. « *Client ou membre? Innover pour améliorer la relève, la participation et l'engagement des membres. Les seize clés de la réussite* » et faire de votre assemblée générale un moment fort et attendu de tous!

Jusqu'à maintenant nous avons vendu plus de 200 guides.

Nous vous invitons, à faire connaître ce guide auprès de vos partenaires locaux, régionaux et nationaux. Vous trouvez en pièce jointe une publicité que vous pourrez transmettre via le courrier électronique.

Activité sectorielle d'autofinancement

En période de réflexion

Le 6 octobre dernier, une quinzaine de membres ont participé à une rencontre de travail dont le but était d'envisager la mise en place d'une activité sectorielle majeure d'autofinancement.

Cette rencontre fut jugée de riche en partage d'information de toutes sortes. Nombreux échanges ont amené les participants à réfléchir ensemble et partager leur attentes.

De nombreuses propositions d'activités furent amenées. D'une fête western-rétro à un colloque national, en passant par une activité sportive, les participants ont décidé d'approfondir plus particulièrement la piste d'un « souper spectacle gastronomique ». Les participants comprenaient l'importance de développer une activité qui prendrait de l'ampleur au fil des années, pouvant être reprise de manière récurrente et bonifiée, s'adressant à divers publics cibles et qui serait appuyée par un important réseau de bénévoles...

Prochaines démarches

En fin de rencontre, il fut convenu de tenir, à court terme, deux actions. Certains participants rendront visite à un organisme qui a développé sur son territoire ce type d'événement-bénéfice et d'autres rencontreront quelques organismes dont le mandat est de développer des événements-bénéfices.

Par après, les membres intéressés reprendront la réflexion sur la tenue de cet éventuel événement-bénéfice.

Si cette aventure vous intéresse, n'hésitez pas à joindre le groupe lors de sa prochaine rencontre de travail.



Nous avons reçu dernièrement une publication donnant accès à des références destinés aux professionnels de l'éducation.

Plus particulièrement, un chapitre pourrait s'avérer intéressant pour vous, celui traitant de l'autisme, la dyslexie, le Syndrome d'asperger et du TDA/H...

Nous vous invitons à consulter leur site internet : www.cheneliere.ca



Accessibilité au transport en commun pour tous à la STTR

Un virage important très attendu

Le 3 octobre dernier, une dizaine de membres rencontraient monsieur René Pellerin, chargé du dossier de l'accessibilité au transport en commun de la STTR. Il s'agit d'une obligation ministérielle qui amène l'ensemble des sociétés de transport en commun du Québec à devoir déposer au ministère des Transports un plan d'action présentant les actions qui seront entreprises au cours des prochaines années permettant ainsi aux personnes handicapées d'avoir accès, comme n'importe quel autre citoyen, au transport régulier.

Quant à nous, nous profiterons de la présente démarche pour réitérer les propos des participants dont les principales revendications apparaissent au mémoire présenté en compagnie du Centre de loisirs Maison Grandi Ose le 5 septembre 2007 à la STTR² dans le cadre de la planification stratégique 2007-2017 de cette dernière. Ces points font référence...

- à l'importance de la formation continue
- aux communications soutenues entre la STTR, le milieu associatif, les familles d'accueil et les personnes handicapées
- au réseautage avec les autres organismes dispensateurs de service
- à l'élargissement du concept de l'accompagnement au transport régulier
- à l'accès aux abris bus et pavés bateau sans obstacle, et ce, principalement en saison hivernale

- au désir de voir la STTR se doter d'une carte simplifiée des déplacements s'adressant à certaines clientèles.

En plus des points précédents, nous accueillons avec intérêt la possibilité de permettre aux usagers attendant un autobus d'identifier le numéro de celle-ci par un mécanisme qui reste à préciser. Ceci facilitera d'autant le travail du chauffeur et rassurera l'utilisateur concerné. Moyen simple et facile à utiliser sur une base volontaire.

De plus, le virage «haute technologie» qu'entend prendre la STTR, constitue un avantage indéniable pour la clientèle présentant certaines limitations fonctionnelles. L'utilisation, du système de transport intelligent (STI), de bornes intelligentes et de téléphones reliés par GPS et tout particulièrement, l'annonce vocale via le STI des arrêts à l'intérieur des autobus facilitera les déplacements en toute sécurité des personnes ayant certaines difficultés à se repérer dans le temps et l'espace. (Vous pouvez consulter le rapport annuel 2009, page 5, de la STTR pour plus de renseignements :

<http://www.sttr.qc.ca/images/images/pdf/rapport-annuel-2009.pdf>)

En terminant, il va de soi que ces aménagements se feront de manière progressive au fil des années. D'importantes sommes d'argent sont nécessaires et, en aucun temps, cette nouvelle approche ne privera une personne de son droit au service de transport adapté.

² Disponible sur le site internet du Regroupement Mauricie www.ropphmauricie.net



Semaine québécoise des personnes handicapées

(SQPH-édition 2012)

Quelle sera la formule de la prochaine édition?

Récemment, le Conseil d'administration du Regroupement Mauricie et sa permanence se questionnaient sur l'orientation à donner à l'édition de la SQPH 2012. Beaucoup d'interrogations furent soulevées.

Désirons-nous poursuivre dans le traditionnel placement médias?

Désirons-nous créer un événement de sensibilisation en lien avec la semaine thématique?

Dans l'éventualité d'un événement spécifique, désirez-vous y contribuer?

Quelle couleur aimeriez-vous donner à la prochaine SQPH?

Y aurait-il un lien à faire entre la SQPH et notre désir de développer une importante activité sectorielle d'autofinancement?

Il s'agit d'une série de questions que nous aimerions aborder avec vous et bien d'autres encore.

Nous avons besoin de connaître votre vision de cet événement à venir.

Nous vous invitons donc à venir échanger le:

Date : 7 novembre

Lieu : Regroupement Mauricie
1322, rue Ste-Julie

Heure : 13h

Réflexion sur l'assemblée générale du Regroupement Mauricie

Un comité ad hoc fut récemment créé par le conseil d'administration du Regroupement Mauricie afin de préparer la tenue de notre prochaine assemblée générale annuelle.

Nous croyons que des efforts doivent être faits afin de rendre ce moment charnière de notre vie associative encore plus intéressant et mobilisateur.

L'assemblée générale annuelle devrait être le moment fort de la vie démocratique d'un organisme. Cela devrait être un rendez-vous annuel attendu avec impatience, celui où tous les membres se rencontrent pour faire le point sur leur mouvement, faire le bilan, adopter certains rapports, planifier l'avenir, célébrer les bons coups, consolider leur engagement concernant les valeurs qu'ils partagent, faire le plein d'enthousiasme et choisir les administrateurs.

Alors, n'hésitez pas à nous partager votre vision, vos attentes et vos idées, cela aidera les membres du comité appelés à se pencher sur cette question à faire de notre AGA un « must » incontournable



Sphère-Québec 2,9 M\$ additionnels sur 3 ans

Dernièrement, Sphère-Québec annonçait qu'elle avait conclu une nouvelle entente avec le ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada qui donnera un autre moyen de bonifier son soutien à l'intégration en emploi des personnes handicapées.

En effet, dans le cadre du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées – volet projets nationaux, SPHERE-Québec a obtenu un financement supplémentaire de 2,9 M\$ additionnels sur 3 ans, permettant d'accompagner 450 personnes handicapées dans leur parcours d'intégration en emploi.



Transport collectif Inter MRC

Un nouveau service accessible à tous les citoyens et citoyennes de la Mauricie!

Les membres du comité régional de transport collectif de la Mauricie ont lancé le 20 septembre dernier le tout nouveau réseau de transport collectif à travers la région. Dorénavant, il sera plus facile de se déplacer d'une Municipalité régionale de comté (MRC) à une autre à des coûts très avantageux. Ce projet pilote, échelonné sur deux ans, devrait répondre aux besoins de transport de la population en général. Comme membre du comité, nous nous sommes assurés que ce nouveau service répondre aux normes d'accessibilité universelle (accès aux véhicules, formation des chauffeurs, droit à l'accompagnement pour les personnes dont la condition le requiert, formule de réservation souple et adaptée, coût intéressant...).

Ainsi, nous vous invitons à utiliser ce nouveau service de transport et à nous tenir informés des résultats. Nous pourrions, le cas échéant, faire les représentations auprès des membres du comité et proposer les ajustements nécessaires.

Désormais, le milieu rural et les grands centres de la Mauricie sont reliés. Un utilisateur du réseau peut donc établir un tracé à partir du Haut-St-Maurice, des MRC de Maskinongé, de Mékinac et des Chenaux ou des villes de Shawinigan et



Orléans Express

Trois-Rivières vers la destination de son choix en Mauricie.

Ce réseau de transport collectif de la Mauricie a été rendu possible grâce à un travail de concertation des membres du comité régional en Transport collectif, soit la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie et chacune des corporations territoriales de transport collectif, les commissions scolaires Chemin-du-Roy et de l'Énergie, le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, d'Emploi-Québec, de l'Office des personnes handicapées du Québec et du Consortium en développement social de la Mauricie, de la Société de transport de Trois-Rivières, de la régie de transport en commun de Shawinigan, du Ministère du Transport du Québec, du Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées et d'un élu de chacun des territoires.

Pour connaître les possibilités concernant le transport collectif de la Mauricie, vous pouvez visiter la toute nouvelle page Internet
(www.transportmauricie.com)

Nous vous invitons à communiquer avec le service de transport collectif de votre milieu pour planifier vos prochains déplacements.³



³ Texte tiré du communiqué de presse de la CRÉ Mauricie, 20 septembre 2011

Pour le Haut-St-Maurice :
Transport collectif du Haut St-Maurice
819.523.4581 poste 2971
ou 1.855.523.2971

Pour la MRC des Chenaux :
Corporation de transport adapté
Fran-che-mont
819.372.5504

Pour la MRC de Maskinongé :
Transports collectifs de la
MRC de Maskinongé
819.840.0603 1.877.228.1977

Pour la MRC de Mékinac :
Corporation Transport Adapté Mékinac
418.289.3723 ou 1.888.909.3723

Pour la Ville de Shawinigan :
Régie de transport en commun
de Shawinigan
819.536.7211 poste 7827

Pour la Ville de Trois-Rivières :
Société de transport de Trois-Rivières
819.373.4533

Comment sa fonctionne ?

Vous vous rendez sur le site www.transportmauricie.com

Vous choisissez votre lieu de départ et votre lieu d'arrivée.

À ce moment, un numéro de téléphone vous saura attribué.

Vous téléphonez et une personne se fera un plaisir de vous aider dans la planification de votre voyage.

Naturellement, vous devez réserver quelques jours à l'avance de manière à ce que tous les transports s'arriment bien.



Chronique la gouvernance

Comme administrateur, pouvez-vous recevoir une rémunération?⁴

Généralement, l'occupation de la fonction d'administrateur se fait sur une base bénévole et uniquement les dépenses reliées à la fonction et engagées dans le cadre de ce mandat sont remboursées selon la politique interne en vigueur. C'est ce que l'on appelle l'indemnisation.

Cette habitude faisant que la charge d'administrateur soit occupée sur une base bénévole et gratuite n'en fait toutefois pas un dogme intouchable, ni une doctrine. La corporation sans but lucratif peut, selon l'article 91 (2) (c) de la Loi sur les compagnies, faire des règlements pour régler la question de la « rétribution » des administrateurs. Les règlements généraux devront à ce moment contenir un libellé en ce sens et rédigé par les administrateurs eux-mêmes. Nous voyons donc apparaître un risque flagrant de conflit d'intérêts. L'intégrité, l'honnêteté et les motivations premières des administrateurs en terme d'implication et d'apport à la corporation devraient primer, baliser et guider cette prise de décision. Si tel est votre désir, vous devriez faire en sorte que l'assemblée des membres approuve cette procédure avant de la mettre en « force » et qu'une firme externe soit mandatée afin d'établir la rémunération des administrateurs. Cette approche apparaît plus transparente et conforme à la fonction de « service » des administrateurs.

La rémunération des administrateurs est une pratique plus usuelle au sein des corporations de plus grande envergure recherchant le gain pécuniaire. Les objectifs visés étant :

- D'attirer et retenir des membres compétents et productifs au sein de son conseil d'administration;
- D'offrir une rémunération qui soit compétitive avec ce qui se fait ailleurs et qui soit aussi équitable à l'interne;
- De reconnaître les responsabilités additionnelles assumées par le Comité exécutif et par les présidents des comités;
- D'être fiscalement responsable et conforme aux meilleures pratiques en matière de gouvernance.

La forme de rémunération et le moment du versement relèvent aussi du bon vouloir du conseil d'administration. Les formes de rémunération les plus fréquentes sont l'offre d'une somme définie à l'avance (montant alloué par année sanctionnant l'engagement de l'administrateur) ou des honoraires fixés selon la participation (nombre de présence aux séances du conseil d'administration), soit les fameux « jetons de présence ».



De plus, « ... Revenu Canada reconnaît que les paiements à un membre faits à titre de rémunération ou honoraires pour des services rendus à la corporation ne disqualifient pas cette corporation aux fins de son exemption fiscale, à condition que les montants payés soient raisonnables et qu'ils concordent avec ceux payés dans des situations sans lien de dépendance pour des services similaires. »⁵

⁴ Tiré du Guide administrateur tome II.

⁵ La corporation sans but lucratif au Québec, Éditions Wilson, Lafleur et Martel, 1997, page 9-25